

DELIBERATION N° 2023/93

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

Commune de LEVIGNAC

Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 octobre 2023

Convocation du : 03-11-2023

Rapporteur : Monsieur Stéphane CHARPENTIER

Nombre de Membres en exercice : 19



Le 8 novembre 2023 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire.

Membres présents (14) : CHARPENTIER Stéphane, GENSSLER Bernard, DE MACEDO Karine, GAILLARD David, MENQUET Céline, SFORZI Olivier, HAAS Nicole, BILBAUT Mathilde, COTTIN Antoine, SENNEGON Stéphane, DUMAS Mélissa, GERVOT Christian, LECLERC Hervé, GUERIN Sébastien.

Étaient absents excusés représentés (2) : SCHULTZ Isabelle donne pouvoir à DE MACEDO Karine, FLAIG Béatrice donne pouvoir à MENQUET Céline.

Membres absents excusés non représentés (3) : DARME Jean-Luc, TEK Delphine, BEAUX BRIFFA Karine.

Nombre de votants : (16)

Secrétaire de séance : GAILLARD David.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 4 octobre 2023

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 01 (Bernard GENSSLER, absent lors de la séance du 04-10-23, s'abstient)

Ne prend pas part au vote : 00

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 8 novembre 2023

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le secrétaire
David GAILLARD



Le Maire
Stéphane CHARPENTIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, somewhat abstract scribble.

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style.

Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>